

L'Assemblée Générale de l'APMR s'est déroulée le vendredi 17 mars 2023, à 18 h 15, Espace Mathurin Méheut à Roscoff.

C'est avec plaisir que l'APMR a retrouvé l'assemblée : adhérents, élus et amis de la ligne ferroviaire ont été remerciés. Merci aussi à ceux qui ont donné procuration, preuve de vitalité de notre association.

Un grand merci également à Mme THUBERT-MONTAGNE, Maire de Roscoff, pour la mise à disposition de la salle.

Comme à chaque Assemblée Générale en présentiel nous invitons les élus et représentants de notre territoire. Ci-dessous les élus ayant répondu :

Absents excusés

- Mme Sandrine LE FEUR, Députée
- M. Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président Région Bretagne
- M. Christian GUYOMARCH, Conseiller Régional
- M. Loïc LE HIR, Conseiller Régional
- Mme Agnès LE BRUN, Conseillère Régionale
- M. Stéphane CLOAREC, Maire de St Pol de Léon
- M. Jean-Paul CHAPALAIN, Président de la CCIMBO

Présents

- Mme Odile THUBERT-MONTAGNE, Maire de Roscoff
- Mme Christine PRIGENT, Conseillère Régionale
- Mme Claudine ALANORE, Adjointe
- M. Jean-Luc BONIS, Conseiller Municipal St Pol de Léon

Cette AG permettra à nos adhérents et aux sympathisants d'être informés sur l'évolution du dossier et pour les autres d'accéder aux informations.

Pour des raisons pratiques les interventions de la salle sont prévues lors du dernier point dans questions diverses.

## **RAPPORT MORAL**

### **Le contexte 2022 : convergences pour prioriser le ferroviaire**

- 2022 a été pour l'APMR une année riche en événements et en activités dans un contexte de transition écologique pour lequel la France a beaucoup de retard en matière de décarbonation.

- L'agence européenne pour l'environnement recommande de réduire la demande du fret routier pour enrayer la hausse des émissions de CO2 des poids lourds. L'amélioration de l'efficacité énergétique des poids lourds européens bien qu'essentielle n'a pas permis d'enrayer l'augmentation quasi continue de leurs émissions de gaz à effet de serre depuis 2014 explique l'Agence européenne pour l'environnement dans son rapport publié le 7 septembre 2022. Pour inverser cette tendance l'agence recommande une transition vers des moyens de transports moins émetteurs comme le fret ferroviaire.
- Selon les calculs de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) voyager par le train pollue 32 fois moins que circuler en voiture et 23 fois moins que voyager par les airs.
- Selon le rapport sur les mobilités publié le 8 février 2022 sur l'évolution des mobilités à l'horizon 2060 la conversion des motorisations (notamment l'électrification) ne suffira pas et doit être complété par une sobriété plus forte. La sobriété est ici entendue comme une réduction des déplacements néfastes pour l'environnement (report modal à favoriser) ou de leur impact (efficacité énergétique, covoiturage) mais pas une décroissance des mobilités.
- Le vieillissement de la population va avoir plus que jamais besoin des trains des territoires et pas spécialement de la grande vitesse.
- Chacun d'entre nous doit se demander comment réduire son empreinte carbone. Le critère de choix des usagers entre la voiture et les transports en commun repose avant tout sur la qualité de service et de l'offre. Le secteur du transport responsable de 30 % des émissions de gaz à effet de serre a pris du retard dans sa décarbonation.
- L'Association des Maires de France a adressé au gouvernement en octobre 2022 des propositions sur les mobilités notamment un grand plan national consacré aux infrastructures ferroviaires en tenant compte de l'importance des petites lignes ferroviaires. IL faut une redéfinition des besoins ferroviaires de façon globale, pas uniquement dans les territoires denses.
- L'objectif consiste à offrir à chaque français une alternative ferroviaire fiable à la voiture, chaque fois que c'est possible, et doit être érigé en priorité nationale et donc régionale.
- Autre contexte les projections démographiques en Bretagne. Le solde naturel est négatif. Les migrations le sauve grâce à l'arrivée de nouveaux habitants âge sénior. Comment la SNCF et la Région vont prévoir cet important vieillissement de la population ? Il faudra davantage de trains pour que ces personnes se déplacent.

Beaucoup de séniors vont s'installer sur le littoral dont St Pol de Léon et Roscoff.

Il serait temps d'envisager et de soutenir la rénovation de l'infrastructure ferroviaire Morlaix/Roscoff.

De même si l'on veut lutter contre la métropolisation, il est bien montré qu'il faut des infrastructures réparties sur tout le territoire donc du train.

- L'attractivité de notre territoire passe par la mobilité. Et dans ce contexte précédemment décrit, le ferroviaire y répond pleinement d'autant plus que la précédente étude 2018 a mis en valeur un potentiel qui milite pour le nouveau ferroviaire Morlaix/Roscoff.
- Les 8.5 milliards débloqués pour baisser les taxes sur les carburants laissent penser que dégager la moitié de cette somme pour les investissements ferroviaires supplémentaires n'est pas irréaliste.

### **Les actions de l'APMR**

- 1) Dans ce contexte européen, national, régional et local l'APMR a continué à œuvrer pour faire avancer le dossier du nouveau de notre ligne ferroviaire en participant notamment aux travaux des COPIL 1 et 2.

Nous vous devons quelques explications pour comprendre notre état d'esprit de fin d'année.

Pour rappel, l'objectif du collectif de pilotage 1, prescrit par Monsieur Mahé, Préfet du Finistère, en mai 2021 je cite « est de remobiliser sur la question de la réouverture de la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff, de faire le point et d'examiner les perspectives ».

Dans les faits, lors du COPIL 1 du 10 novembre 2021 quelques nuances supplémentaires ont élargi le cadrage des futures études à savoir réévaluer les besoins de déplacements et reconsidérer la pertinence du réseau ferroviaire qui ne serait pas la seule réponse possible.

De ce COPIL 1 deux propositions d'études sont évoquées.

- S'engager vers un retour au ferroviaire traditionnel : l'étude permettrait de consolider et contre-expertiser les chiffrages de la précédente étude socioéconomique et explorer des alternatives innovantes pour sortir d'une exploitation traditionnelle.
- Approfondir le potentiel fret

- 2) Le COPIL 2 a eu lieu le 8 septembre 2022.

Il est à noter le temps perdu entre le COPIL 1 du 10 novembre 2021 et le COPIL 2 du 8 septembre 2022.

Madame Elisabeth MULLER, Sous-préfète de Morlaix, a souhaité réunir ce nouveau comité de pilotage 2 pour je cite « un point d'avancement depuis le comité de pilotage de 2021 sur les questions de maîtrise d'ouvrage et du cofinancement par les collectivités locales des différents volets d'études qu'il était proposé de mener pour faire avancer le dossier ».

L'urgence était de lancer l'appel d'offre avant le 31/12/2022 puisque les études étaient inscrites dans l'avenant du CPER 2015/2020 et éventuellement la réalisation des travaux au prochain CPER 2021/2027.

Or Monsieur VERMOT, Président de Morlaix Communauté, porteur de l'étude a réitéré son manque de personnel dédié aux sujets de mobilité au sein des services de Morlaix Communauté. Ce qui retarde l'écriture du cahier des charges.

L'APMR pour accélérer le dossier a rédigé un projet de cahier des charges uniquement pour la liaison ferroviaire qu'elle a transmis à Monsieur Vermot le 21 octobre 2022 afin de répondre à l'impératif du 31.12.2022.

- 3) Face à nos inquiétudes partagées par certains élus et l'APMR, une réflexion s'est engagée sur un collectif de soutien à la réouverture de la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff, collectif créé le 9 novembre dernier.

C'est ajouté aux inquiétudes de timing l'exclusion du Port de Roscoff au RTE-T. L'APMR à ce sujet a interpellé avant ce verdict à plusieurs reprises Mme Karima Delli, Présidente de la Commission Européenne Transports. Celle-ci invitait les élus locaux à défendre l'intégration du Port de Roscoff au RTE-T.

Pas facile d'appuyer cette démarche dans la mesure où le fret ferroviaire n'est défendu ni par la Brittany Ferries ni par la SICA.

- 4) Le 21 janvier comme vous le savez l'APMR au sein du collectif a invité tous les élus à nous rejoindre pour faire la démonstration auprès de la population de la pertinence de la réouverture de cette ligne ferroviaire en rappelant tous les arguments y compris celui financier dont l'assiette des financeurs.

L'argument financier a fâché bien des élus et a servi d'exutoire pour enterrer le sujet ce qui a contribué à entretenir au sein de la population un sentiment d'abandon d'un futur de la ligne. Le coût de rénovation de cette ligne ferroviaire engagée pour les 50 ans à venir, certes relève d'un budget d'envergure mais à comparer avec certains budgets routiers nettement supérieurs et là personne ne dit rien, fait tomber de lui-même cet argument.

Car il s'agit d'un choix d'anticipation profitable pour notre territoire, notre département et plus au-delà et répondant aux enjeux prioritaires de l'écologie, l'économie et la qualité de vie d'autant plus que le potentiel existe.

Que diront les collectivités locales quand il s'agira de financer la LNOBPL Brest qu'elles soutiennent ? Ce sera une autre dimension de financement avec un risque encore une fois de supprimer l'arrêt en gare de Morlaix si Morlaix/Roscoff n'est pas rénové. Car pour justifier d'un arrêt TGV qui augmente par définition le temps de trajet, il faut des voyageurs au nombre suffisant, donc des connexions avec d'autres lignes.

### **A ce jour où en sommes-nous ?**

Comme vous le constatez notre association évolue en s'associant à ce collectif Mettons l'avenir sur les rails.

Il a été rappelé la neutralité politique de l'APMR vis-à-vis de ce collectif.

Ce collectif destiné à s'élargir dépasse les clivages politiques car le sujet qui nous intéresse est d'ordre général. Ce collectif ne se substitue en aucune manière aux actions de l'APMR.

Nous regrettons lors du rassemblement unitaire du 21 janvier, l'absence d'élus régionaux de droite qui pourtant nous le savons soutiennent la réouverture de la ligne.

Monsieur Vermot, Président de Morlaix Communauté, rencontré fin janvier, nous a fait part du lancement de l'appel d'offres sur les études liaison Morlaix Roscoff.

L'intitulé exact est le suivant : Etudes de définition des coûts de rénovation de la ligne ferroviaire entre Morlaix et Roscoff et d'exploitation et de recherche de solutions alternatives.

Il a été mis en ligne le 5 février sur [marchesonline.com](http://marchesonline.com) avec une limite de réponse le 7 mars 2023.

Nous réitérons notre souhait d'être audité par le cabinet d'études retenu et notre souhait de continuer à participer aux rendus des études à venir lors des prochains COPIL. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de Morlaix Communauté.

Il est à rappeler le refus de l'Europe d'intégrer le port de Roscoff au RTE-T faute de soutiens suffisants. Cela implique que le Fret ne sera pas mis en œuvre dans ce cadre et que l'on se prive de subventions européennes pour régénérer l'infrastructure. Un autre montage financier sera à prévoir impliquant d'autres types de subventions européennes.

Il s'agit maintenant de prioriser le rétablissement des liaisons voyageurs sur cette ligne ferroviaire avec une infrastructure classique qui permettra techniquement dans un second temps d'accueillir du fret.

#### **Remerciements :**

Merci à toute l'équipe du Conseil d'Administration de l'APMR pour toute son implication, son énergie et tout le travail réalisé grâce à leur volonté bénévole qui a permis le développement de nos activités dans une dynamique efficace.

Et merci aux adhérents pour tout leur soutien et pour les informations et remarques remontées.

Tout ce travail donne de la force, du caractère et de l'attrait à notre association.

**Le rapport moral a été voté à l'unanimité .**

## **RAPPORT D'ACTIVITES**

Frédéric GUYADER, Secrétaire présente le rapport d'activités.

#### **A. Nous avons participé à des groupes de travail en sous-préfecture**

-en janvier pour le compte-rendu du COPIL 1 de novembre 2021  
-en septembre, au COPIL 2 pour l'urgence à rédiger le cahier des charges voyageurs  
Nous avons rencontré les différents groupes d'élus régionaux pour leur faire part de notre inquiétude quant au blocage de notre dossier.

-Ainsi avec l'UDB, la Droite et le Centre, les Verts, le PCF.

Nous multiplions les échanges avec :

- le collectif des associations ferroviaires bretonnes
- la coordination Réseau Breton
- le Comité de Développement Economique du Pays de Morlaix
- le Conseil Economique Social et Environnemental

Et nous organisons en septembre une réunion publique à Roscoff

Ces échanges nous interpellent pour la formation d'un Collectif qui sera constitué le 9 novembre et qui s'adresse à tous quelque soit leur engagement politique par ailleurs.

**B- La presse n'est pas oubliée et elle ne nous oublie pas, nous lui en sommes gré.**

-Le Télégramme, Ouest-France, Tebeo, sont nos interlocuteurs privilégiés et plusieurs articles ou interviews mettent en avant notre combat.  
-Un compte Twitter est également ouvert

**C- Les courriers ne sont pas négligés et demandent un travail d'argumentation qu'il est indispensable de rendre pertinent.** Tel est le cas avec :

- l'ensemble des élus régionaux
- le Vice-Président de la Région chargé des mobilités
- le Vice-Président de la Commission Aménagement et Mobilités
- le Président de la Chambre de Commerce
- le Comité de Développement Economique
- le Président de Morlaix Communauté

**D- Nous nous manifestons**

- au cours d'un rassemblement à Pontivy avec la coordination ferroviaire bretonne
- par une conférence publique à Roscoff sur notre ligne
- par une mobilisation du collectif relayée par la presse

**E- Des rendez-vous importants et nécessaires ont lieu**

avec Monsieur,Beaupré (UDB), les cheminots CGT, Monsieur Vermot, maire de Morlaix et président de Morlaix Communauté, Madame Thubert-Montagne, maire de Roscoff,  
et nous attendons toujours la réponse à notre demande de rendez-vous avec Monsieur Grall, maire de l'île de Batz.

**F- Enfin, les réunions de Bureau et de Conseil d'Administration nous permettent de faire le point sur nos actions passées et à venir.**

Dans la mesure du possible, nous essayons de vous informer le mieux possible. Sans doute y-a-t-il des progrès à faire , tant votre nombre et votre fidèle soutien le méritent.

Merci à vous présents comme représentés.

**Voici en détail le rapport d'activités :**

PARTICIPATION GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES

25 janvier	Sous-préfecture	Compte-rendu du COPIL 1 suite à notre participation du 10 novembre 2021
12 février	Collectif associations ferroviaires Bretonnes	Intégration suite à CA
29 juin	Coordination Réseau Breton à Redon	Point APMR

29 août	UDB	Echanges de confirmation de blocage de dossier, toujours pas de cahier des charges rédigé
30 août	Hissons Haut la Bretagne	Suite à leur initiative demande d'éléments sur le dossier et proposition de leur aide
8 septembre	Sous-préfecture	COPIIL 2 participation de l'APMR urgence à rédiger le cahier des charges de l'étude voyageurs avant le 31/12/2022
20 septembre	Réunion publique à Roscoff	Futur quartier nord de la gare Tenir compte des résultats de l'étude voyageurs à venir et prévoir en conséquence du stationnement en cas de réouverture de la gare de Roscoff
4 octobre	UDB et les Verts	Inquiétudes sur le blocage du dossier et proposition de créer un collectif de soutien à la ligne
8 octobre	PCF Mme GRELAUD, Conseillère Régionale Aménagement et Mobilités	Journée Mobilités à Morlaix Confirmation de créer un collectif pour Morlaix Roscoff
13 octobre	Conférence Comité Développement Economique Pays de Morlaix	Comment décarboner l'économie locale sans la saborder ?
30 octobre	CESE	Participation citoyenne du CESE sur les mobilités durables en zones peu denses
9 novembre	Collectif	Constitution du collectif pour défendre la réouverture de la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff et projets d'actions
5 décembre	M. ROUSSEL, secrétaire national du parti communiste	Réunion d'échanges sur les mobilités et transports
14 décembre	Collectif	Réunion préparation du rassemblement du 21 janvier 2023

PRESSE – TV

18 janvier	TEBEO	Entretien téléphonique Rassemblement unitaire gare de Roscoff le 22 janvier
23 janvier	LE TELEGRAMME	Article de presse : Union sacrée pour la réouverture de la ligne Morlaix/Roscoff

23 janvier	OUEST France	Article de presse : ils veulent sauvegarder la ligne Morlaix/Roscoff
23 juillet	APMR	Ouverture d'un compte Twitter
27 juillet	LE TELEGRAMME	Article sur la conférence du 22 juillet
19 novembre	LE TELEGRAMME	Ligne Morlaix/Roscoff un collectif unitaire créé
22 novembre	LE TELEGRAMME	Le collectif pour la ligne Morlaix/Roscoff a mené sa première action

### MANIFESTATIONS – COURRIERS

17 janvier	Elus régionaux	Envoi du bulletin de l'APMR
1 <sup>ER</sup> février	Mail à M. Quernez Vice-président Région Bretagne chargé des mobilités	Suite donnée au Compte-rendu du COPIL 1
16 février	M. Loïc LE HIR, Conseiller Régional, vice-président de la Commission aménagement et mobilités	Echanges sur le volet mobilités en 2023
18 février	M. CHAPALAIN, Président de la CCIMBO	Suite à l'information que seul le Port de Brest et non l'entité Brest/Roscoff est retenu au titre du RTE-T Le conseil de développement de Brest va essayer de jouer sur le fait que Brest devient un port européen et essayer d'intégrer la ligne Morlaix/Roscoff dans le pacte des travaux
26 mars	Coordination ferroviaire Bretonne	Gare de Pontivy Rassemblement
8 juin	CODEV Pays de Morlaix	Intervention de l'APMR
22 juillet	APMR	Conférence sur le passé et l'avenir de la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff
21 octobre	M. VERMOT, Président Morlaix Communauté	Envoi d'un projet de cahier des charges pour aider les services de Morlaix Communauté à rédiger le leur.
21 novembre	Collectif	Conférence de Presse au niveau du passage à niveau Port de Blosson

### RV

9 janvier	M. BEAUPRE – UDB	Remettre un éclairage sur Morlaix/Roscoff abandonné
-----------	------------------	---



25 mars	Cheminots CGT	Actualités du dossier (Compte-rendu COPIL et préparation de la conférence APMR sur la ligne Morlaix/Roscoff)
28 mars	M. VERMOT, Maire de Morlaix et Président de Morlaix Communauté	Demande de RV avec les cheminots
25 avril	Cheminots CGT	Point sur le dossier (RTE-T et recueil souvenirs de la ligne ferroviaire )
26 avril	M. VERMOT, Maire de Morlaix et Président de Morlaix Communauté	Dossier bloqué Réponse : Morlaix Communauté s'engage à porter l'étude voyageurs prévue par le COPIL 1
20 juin	M. VERMOT, Maire de Morlaix et Président de Morlaix Communauté	Eléments de réponse pour le suivi du dossier : Point sur l'implication de Morlaix Communauté et à quand le COPIL 2 ?
1 <sup>er</sup> août	M. GRALL, Maire de Ile de Batz	Demande de RV – pas de réponse

#### REUNIONS BUREAU

20 janvier 2022

2 février 2022

#### REUNIONS CA

14 mars 2022

20 juin 2022

19 août 2022

25 octobre 2022

9 décembre 2022

**Le rapport d'activités a été voté à l'unanimité.**

## **RAPPORT FINANCIER**

Jean-Pierre FLORIN, Trésorier expose le rapport financier.

<b>APMR Rapport Financier 2022</b>				↓
	01/01/2020 au 31/12/2020	01/01/2021 au 31/12/2021	01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2023 au 31/12/2023
				PREVISIONNEL
<b>ADHESIONS</b>				
Individuels	156	154	139	160
Sociétés	8	4	4	10
<b>Total des Adhésions</b>	<b>164</b>	<b>158</b>	<b>143</b>	<b>170</b>
<b>RECETTES</b>				
Adhésions et Dons	1 865,00	1 866,00	1 610,00	1 900,00
<b>TOTAL des Produits</b>	<b>1 865,00</b>	<b>1 866,00</b>	<b>1 610,00</b>	<b>1 900,00</b>
<b>DEPENSES</b>				
Cotisations Associations, souscription	123,00	132,00	95,00	110,00
Commissions bancaires	90,00	113,20	118,35	40,00
Fournitures de Bureau et Expos	174,96	644,27	270,00	400,00
Affranchissements	134,72	659,82	194,88	250,00
Assurance	130,79	134,35	138,28	153,00
Déplacements, Frais réception			73,47	200,00
Banderolle APMR				168,00
Opérations Communication & frais		93,50	87,32	450,00
Rassemblement du 21 01 2023				350,00
<b>Total des Charges</b>	<b>653,47</b>	<b>1 777,14</b>	<b>977,30</b>	<b>2 121,00</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 211,53</b>	<b>88,86</b>	<b>632,70</b>	<b>-221,00</b>
<b>SITUATION FINANCIERE</b>				
Compte Courant	3 590,10	3 678,96	4 311,66	4 021,00
<b>Total des Finances</b>	<b>3 590,10</b>	<b>3 678,96</b>	<b>4 311,66</b>	<b>4 021,00</b>
<b>Le Trésorier</b> Jean-Pierre FLORIN date :		<b>La Présidente</b> Sylvie Fillon date:		

AG du 19 Mars 2023

**Le rapport financier a été voté à l'unanimité.**

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom – Prénom		Renouvellement prévu
--------------	--	----------------------

ARNAUD Gérard	2022	2025
BORRAZ Jean-Claude	2023	2026
CHAPALAIN Gilbert	2020	<b>2023</b>
FILLON Sylvie	2021	2024
FLORIN Jean-Pierre	2022	2025
GAUDELET Philippe	2020	<b>2023</b>
GUYADER Frédéric	2020	<b>2023</b>
ILINSKI Elisabeth	2020	<b>2023</b>
RICHARD Christian-Jean	2020	<b>2023</b>

Pas d'acte de nouvelle candidature au CA à ce jour

Christian-Jean RICHARD ne souhaite pas renouveler sa candidature.

Gilbert CHAPALAIN, Philippe GAUDELET, Frédéric GUYADER, Elisabeth ILINSKI renouvellent pour 3 ans leur candidature au CA.

**A l'unanimité l'Assemblée renouvelle sa confiance au renouvellement de ces candidatures.**

## PERSPECTIVES 2023

Avant de s'engager sur ce point, l'APMR tient à remercier les élus soutenant le renouveau de cette ligne ferroviaire.

Rien ne se fera sans la volonté et le soutien des élus locaux, la Région et l'Etat savent nous le rappeler.

L'année 2022 a été éprouvante en matière d'attentes du lancement des études. Ce sera donc en 2023. 2023 sera une année charnière et certainement décisive quant aux orientations et choix pris pour l'avenir de cette ligne ferroviaire.

Le temps ferroviaire est long, pour nos adhérents et élus soutenant la ligne, cela peut-être décourageant. Plus que jamais en 2023 nous continuerons à agir avec détermination pour suivre l'évolution du dossier. Notre participation au collectif contribuera à faire synergie.

Plus que jamais nous avons besoin de vous pour œuvrer ensemble au retour de la circulation ferroviaire sur Morlaix Roscoff.

Nous vous engageons à partager nos convictions sur ce sujet et pourquoi pas faire des adhésions.

Une fenêtre s'ouvre avec les choix de l'Etat d'une planification écologique élaboré par le Conseil d'Orientation des Infrastructures en promettant 100 milliards d'euros d'investissements dans le monde ferroviaire d'ici 2040. A suivre la déclinaison et la recherche des financements.

Nous espérons pouvoir envisager une perspective positive au renouveau de la ligne ferroviaire Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff par exemple idéalement en inscrivant la réalisation des travaux à

l'avenant du CPER volet transport à venir 2021-2027 ou au CPER suivant (2027-2032). Mais d'abord il faudra attendre le choix des élus, suite aux études.

Avant de donner la parole à la salle pour mémoire il a été rappelé les propos de la Région parus dans le Télégramme du 7 janvier 2014 :

« Il est hors de question de fermer la ligne Morlaix/Roscoff s'insurge Monsieur Gérard Lahellec, vice-président du Conseil Régional en charge des transports. Cette ligne ne sera pas supprimée promet également Véronique Poiron chargée de la communication à RFF ».

Pour mémoire aussi il a été rappelé la date de création de l'APMR en 2015.

Que le temps ferroviaire est long...

## **ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE**

*Dans leur ordre chronologique. Certaines interventions ont été regroupées*

### **Mme THUBERT-MONTAGNE Maire de Roscoff**

Mme La Maire de Roscoff renouvelle son soutien au retour de la Ligne et à l'APMR. Impliquer les communes le long de la Ligne. Les habitants des territoires peuvent motiver des élus. Plus de projet en cours pour une utilisation des locaux de la Gare SNCF de Roscoff.

### **M. BOSNI** Conseiller municipal d'opposition - St Pol de Léon

Ne pas oublier la problématique de l'urgence climatique. On ne peut se payer le luxe d'attendre. On nous annonce + 4°C. Le ferroviaire est la meilleure réponse.

### **Mme Christine PRIGENT** Conseillère Régionale

Défendre la Ligne comme étant une « Ligne du Quotidien » au service de la population, salariés, étudiants, Lycéens, visiteurs.

Faciliter le Fret ferroviaire. Problème de recrutement des chauffeurs routiers.

On espère que les 100 MM€ du Plan Ferroviaire ne doivent pas être destinés (en totalité) à la LGV. Ne plus utiliser le vocable PETITE LIGNE mais LIGNE DU QUOTIDIEN.

BRITTANY FERRIES BAF pratique le ferroutage à partir de Cherbourg, mais pas à Roscoff. SICA est inaudible.

***SF** lors d'un entretien APMR SICA la question a été posée sur leurs intentions quant au fret. Ils ont répondu que la Région détient déjà un dossier et à elle de proposer.*

*Si la SICA avait répondu OUI pour le FRET FERROVIAIRE avec le PORT DE ROSCOFF (CCI), L'EUROPE aurait intégré le Port de Roscoff dans le RTE T et aurait bénéficié des fonds européens. On ne sait pas ou veux aller la SICA avec une politique 100% camions, alors que*

*tous les indicateurs sont au rouge (changement climatique, abandon des moteurs thermiques en 2040, coût des carburants, TOTAL ferme des stations service).*

## **M. ARNAUD GERARD**

LIGNE BORDEAUX LYON      RAIL COOP est une asso dont nous pourrions nous inspirer ?

*SF. La Région a confirmé vouloir continuer à travailler avec la SNCF et non se positionner pour une délégation de service public.*

*Pour Morlaix/Roscoff l'APMR propose le « verdissement » des Bibis (diésel et électrique) à savoir équiper ces voitures de batteries à charger en gare de Morlaix. C'est plus économique que de racheter par exemple d'autres voitures type hydrogène onéreuses et de plus cela évite d'électrifier la ligne tout aussi onéreuse.*

*L'option Train très Léger est incompatible sur Morlaix/ St Pol de Léon/ Roscoff en raison d'un tronçon commun de 2.5 km avec la LGV.*

## **FNAUT et APMR Pourquoi ?**

*FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) regroupe les associations d'usagers des Transports.*

*La FNAUT est reconnue dans les sphères nationales (Ministre des Transports, siège à la SNCF, publie des articles dans les revues spécialisées, sort un bulletin interne, organise des colloques et congrès auxquels l'APMR participe...).*

*Son rôle est de documenter et d'informer sur l'actualité du monde du Transport et de prendre position sur les sujets liés à la mobilité dont les lignes de desserte fine du territoire.*

*C'est une association reconnue de consommateurs agréée.*

## **BUS BREIZH GO COVOITURAGE ?**

Des dysfonctionnements sont remontés régulièrement à l'APMR : bus complet le voyageur reste sur le trottoir, bus en retard ou bus déjà parti... Certaines situations peuvent être réglées avec la Gare SNCF (Morlaix) - si présence d'un Billet SNCF AVEC BUS. Une adhérente a pu ainsi faire affréter un TAXI partagé avec 2 autres voyageurs. Attention BREIZH GO ne dépend que de la REGION BRETAGNE.

*SF. L'APMR ne peut prendre en charge la gestion d'un site de covoiturage. Faire suivre les soucis BREIZH GO à la Région Bretagne Autorité Organisatrice des Transports.*

*Tous ces incidents militent pour le retour de la Ligne ferroviaire.*

## **SICA / BRITTANY FERRIES**

La Brittany Ferries pratique le ferroutage à partir de Cherbourg... quels sont les moyens d'action envers SICA, BAF avec les ELUS pour que SICA et BAF pratiquent aussi le ferroutage sur la Ligne ?

*SF. Répond que APMR n'a jamais obtenu de rendez vous avec la Brittany Ferries. Il faudrait créer comme suggéré par un adhérent un GROUPE ELUS et ACTEURS ECONOMIQUES pour rencontrer la Brittany Ferries avant le démarrage de l'étude car les enjeux sont énormes.*

*On peut s'interroger sur l'activité de Brittany Ferries de réduire le Port de Roscoff qu'à une activité estivale avec le risque de voir se déplacer leur siège.*

*Normalement ils devraient être audités lors de l'étude à venir.  
Ce point est considéré comme URGENT.*

## **MERCI A LA VILLE DE ROSCOFF      POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIE**

Mme THUBERT-MONTAGNE, Maire de Roscoff intervient régulièrement auprès de la SNCF pour faire nettoyer l'emprise de la VOIE FERREE sur la commune de ROSCOFF.

## **NE PAS OUBLIER DE CREER LES HALTES :**

Bloscon, Kerlaudy, HENVIC etc.. TAULE Un parc de nouvelles constructions individuelles génère automatiquement une demande des nouveaux habitants pour un service de transport local.

*SF. Rajouter des arrêts augmentent le coût du prévisionnel. Il faut une demande des communes qui pourrait être prise en compte par l'Etude en cours.*

## **REMERCIEMENTS pour le RASSEMBLEMENT du 21 JANVIER 2023**

### **DATE DE RESTITUTION DE L'ETUDE :**

*SF. APMR a demandé les échéances de restitution de cette ETUDE. Il n'y a pas de réponse pour l'instant.*

*L'Apmr remercie vivement les adhérents et participants pour leur participation et motivation.  
Une campagne de recrutement sera prochainement organisée.*